

Synthèse du marché pour l'actualisation du déséquilibre quantitatif (bilan besoins-ressources)

Territoire d'étude : périmètre du SAGE Adour amont

Déséquilibre atteint en **conditions quinquennales**, soit 2 années sur 10, en lien avec le SDAGE

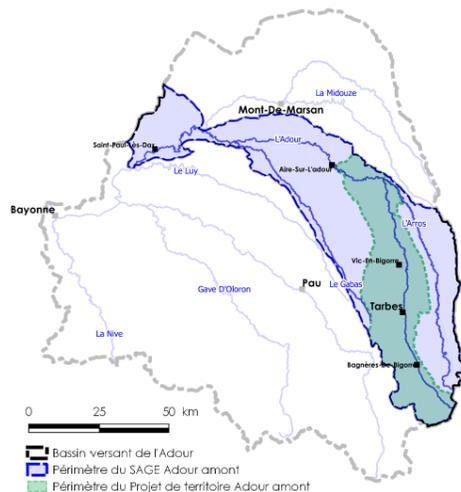
En quoi consiste le bilan besoins-ressources (BBR) ? Analyse des situations où les **besoins sont supérieurs aux ressources disponibles** :

Ressources naturelles du bassin et réservoirs de stockage existants



Prélèvements et besoins pour :

- l'eau potable
- l'irrigation agricole
- la salubrité (débit à garantir en différents points du cours d'eau)
- autres usages



Rappel historique des calculs du déséquilibre sur le territoire



Intégrer les recommandations issues de l'analyse critique de l'IRSTEA sur les précédentes études pour adapter le modèle et son paramétrage :

- Spécificités du territoire : canaux, transferts entre bassins, gravière de Vic, nappe...
- Etude de sensibilité au paramétrage du modèle et aux modalités de calcul des déséquilibres (poids des variables)
- Procéder à des calculs statistiques conformes au cadre usuel d'analyse
- Expliciter et tracer l'origine du choix des différents paramètres du modèle (choix techniques ou concertés, pour garantir la transparence)

1- Modélisation informatique du réseau hydrographique et du système de gestion

Réalisation d'un BBR actuel mais aussi avec les conditions climatiques de « 2050 » :

- Reprise des conditions climatiques du scénario climatique retenu pour Adour2050 (cohérence entre les démarches)
- Pas d'évolution des usages considérés ; le modèle traduira néanmoins nécessairement des évolutions de besoins agricoles du fait des modifications des paramètres d'entrée du modèle (conditions météorologiques)
- Résultat sur l'année uniquement (objectif : indicateur et non donnée fine)

4- Prise en compte du changement climatique sur les ressources et les prélèvements d'eau

2- Détermination des débits naturels journaliers

3- Modélisation des besoins de prélèvements en eau sur le territoire

- **Ressources disponibles** : débits naturels, fonte de la neige, réservoirs de soutien d'étiage, réservoirs individuels et collectifs agricoles, apports liés aux rejets des usages

- **Prélèvements et besoins :**

- > **Eau potable** (données Agence de l'eau, modulées sur l'année avec syndicats d'eau potable*)
- > **Irrigation agricole selon les cultures présentes par bassin élémentaire** (besoins unitaires théoriques par culture, intégrant la réserve facilement utilisable des sols, définie par des fourchettes (pour plus de réalisme) sur la base de données de terrain et d'une concertation avec les acteurs agricoles locaux (peu de données étant disponibles)). Les besoins considérés sont théoriques en raison des restrictions régulières sur cet usage.
- > **Industries*** (données Agence de l'eau)
- > **Milieus** (traité dans les débits consignés à maintenir dans les rivières intégrant les besoins de salubrité)

Les prélèvements en nappe profonde ne seront pas considérés. Ceux en nappe alluviale dans les isochrones connus seront considérés avec un impact différé sur les cours d'eau (relations nappes-rivières).

Contraintes engendrant un déséquilibre : débits règlementaires ou débits de dilution des stations d'épuration (*demande des acteurs des ateliers du projet de territoire en raison de l'enjeu de salubrité*)

Résultats attendus :

- Présenter les résultats en débits et non uniquement en volumes*
- A l'échelle de sous-bassins pour plus de finesse (cf. carte ci-contre)
- Par décennie et sur l'année entière
- Moins de précisions pour « 2050 » en raison des incertitudes liées au scénario



* vu avec les acteurs des ateliers territoriaux du projet de territoire